



L'Éducation au cœur de la campagne

Le Bureau National du SNCL a décidé de s'adresser à tous les candidats à la Présidence de la République dont la candidature a été officiellement retenue par le Conseil Constitutionnel.

Le syndicat leur demande de **mettre l'Éducation**, ses personnels et ses élèves, **au cœur de leur campagne et de présenter publiquement aux français leur projet pour l'École de la République.**

Nous profitons bien entendu de cette occasion pour leur exprimer nos revendications.

Vous trouverez dans le bulletin national d'avril et sur le site Internet du SNCL le texte de la lettre adressée aux présidentiables.

De son côté, la FAEN s'adressera également aux candidats pour aborder les problèmes généraux ou communs à plusieurs catégories de personnels.

En incitant les candidats à s'exprimer largement sur les problèmes auxquels le système éducatif est confronté, nous voulons contribuer à **permettre à chaque français de se forger librement une opinion** avant de mettre son bulletin dans l'urne.

Marc GENIEZ

Promotions à la hors classe

Dans un communiqué de presse en date du 13 mars 2007, le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé une augmentation du nombre des promotions à la hors classe pour les enseignants du second degré .

Les taux promus / promouvables dépasseraient cette année les 5% :

- 5,7% pour les agrégés, soit 670 promus supplémentaires ;
- 5,37% pour les certifiés, soit 1347 promus supplémentaires ;
- 5,86% pour les professeurs de lycée professionnel, soit 270 promus supplémentaires ;
- 5,7% pour les professeurs d'EPS, soit 100 promus supplémentaires.



Cette décision, dont nous nous réjouissons, **ne concerne cependant que les catégories d'enseignants touchés par les modifications des statuts de 1950** . Preuve s'il en est que ces augmentations découlent de **l'action conduite unitairement par les syndicats, dont le SNCL-FAEN**, contre les modifications statutaires.

Le SNCL-FAEN estime que cette reconnaissance doit concerner toutes les catégories de personnels composant les équipes éducatives, sans discriminations, et demande que des mesures similaires soient prises pour l'accès à la classe exceptionnelle des PEGC et des CE d'EPS, ainsi que pour la hors classe des CPE, particulièrement sollicités, notamment pour la note de « Vie Scolaire ».

De telles mesures permettraient de mettre toutes les catégories sur un pied d'égalité et entraîneraient une dynamique bénéfique pour la qualité du travail des élèves et donc pour leur réussite scolaire.

Soutien scolaire



Afin d'aider les élèves des lycées « Ambition Réussite » et de mieux préparer leur accès à l'enseignement supérieur, Gilles de ROBIEN prévoit d'organiser un soutien scolaire dans chaque classe à compter de la prochaine rentrée.

Les enseignants qui assureront ce soutien après la classe seront rémunérés sous forme d'heures supplémentaires.

PEGC

Le Bureau National du SNCL-FAEN a décidé d'inviter les PEGC de classe normale (actifs et pensionnés), dont la situation reste bloquée depuis 1989 malgré les multiples interventions du SNCL, à s'adresser directement aux candidats à l'élection présidentielle.

Si vous êtes PEGC en activité ou pensionné(e) de classe normale, vous êtes directement concerné(e). Cette action est faite pour défendre vos intérêts. Participez-y activement pour en assurer le succès.

Si vous êtes PEGC hors classe ou classe exceptionnelle, en activité ou pensionné(e) d'une autre catégorie d'enseignants, **nous vous demandons d'effectuer la même démarche par solidarité avec les collègues directement concernés.**



Pour obtenir le modèle de lettre et les adresses de campagne des candidats, consultez notre site Internet: www.sncl.org

Agrégés

La CAPN des promotions d'échelon des professeurs agrégés s'est tenue du 26 au 28 février 2007.

Consultez le **tableau récapitulatif des barres** de promotions d'échelon par disciplines sur le site Internet du SNCL : www.sncl.org

Recrutement en Polynésie Française



Cette année, sur les quelque 470 postes vacants (y compris le mouvement interne), on pouvait distinguer :

- 34 postes d'agrégés, dont 7 d'EPS ;
- 3 de bi admissibles ;
- 36 de stagiaires IUFM (donc prioritaires) ;
- 251 de certifiés, dont 42 d'EPS ;
- 11 de CPE ;
- 124 de PLP ;
- 7 de PEGC seulement, sur notre intervention, mais aussi parce qu'il reste en Polynésie beaucoup de PEGC polynésiens.

Pour certaines disciplines, comme l'anglais, il ne restait pratiquement aucune possibilité au départ de métropole.

Chez les PEGC, le Territoire a dû exercer son choix à barème égal ou presque, et donc se fonder sur d'autres critères.

Contribution de l'État pour l'enseignement privé



Le montant de la contribution annuelle de l'État aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements privés du Secondaire placées sous contrat d'association a été fixé pour l'année scolaire 2006-2007 comme suit :



Collèges :

COLLEGES	TAUX par élève (en euros)
Pour les 80 premiers élèves	717,09
A partir du 81ème élève	396,45
4ème et 3ème de dispositifs aménagés ou d'insertion	465,96
SEGPA	884,19
4ème et 3ème technologiques, 3ème préparatoire à la voie professionnelle	565,77
Classes des établissements d'enseignement régional adapté	1 137,72
Classes des unités pédagogiques d'intégration	2 088,93

COLLEGES classés en ZEP	TAUX par élève (en euros)
Pour les 80 premiers élèves	829,80
A partir du 81ème élève	478,74
4ème et 3ème de dispositifs aménagés ou d'insertion	549,12
SEGPA	1 012,83
4ème et 3ème technologiques, 3ème à vocation professionnelle	629,58
Classes des établissements d'enseignement régional adapté	1 420,08

Nous publierons dans le prochain **SNCL Infos** le montant de la contribution annuelle de l'État aux dépenses de fonctionnement des classes des **lycées** privés sous contrat d'association.